



Janvier 2014 - n°22

www.saintsimon15.fr



Le village de Beillac



Sommaire

Edito	p. 3
Compte rendu des conseils municipaux	p. 4/5
Les finances	p. 6/7
Réalisations	p. 8
PLU	p. 9
Quelques précisions	p. 10
Le personnel communal	p. 11

La vie scolaire	p. 12
SIVU	p. 13
CABA	p. 14/15
Les élections municipales	p. 15
Le SMOCE	p. 16
Associations et clubs	p. 17/28
Etat civil - Permanences	p. 29/30

S.A.R.L.
Pierre GAUDY

Chauffage - Sanitaire

**Energies
renouvelables**

Les Campagnes
15590 VELZIC

04 71 47 93 62

Trans'cab *Staffbus*

Voyagez en toute liberté

Ligne régulière

- G St-Simon : circule du lundi au vendredi scolaire

Ligne transport à la demande

Réservation obligatoire au

▶ N° 0 800 33 58 69

APPEL GRATUIT

- G TAD : transport à la demande le samedi scolaire et du lundi au samedi en période de vacances.

- TPMR : réservé aux personnes à mobilité réduite, circule du lundi au samedi.

Renseignements : **04 71 48 53 00**



**Rhône-Alpes
Auvergne**

La route avance

Centre d'Aurillac

11, avenue du Garric

ZAC de Baradel - BP 237

15002 AURILLAC Cedex

Tél. **04 71 45 63 80**



Peinture...
Papier peint...



4, impasse Pierre Louvegnéz
15000 AURILLAC

04 71 48 61 67

06 86 13 00 99

ludovic.hijano@free.fr

ETS GRENIER BRICO 4

Décoration d'Extérieur

POTERIES - MOBILIER DE JARDIN

QUINCAILLERIE - JARDINAGE

PLOMBERIE - ELECTRICITE

FERS - TOLES - MATERIAUX

GRAINS - ALIMENTS BETAIL



Tél. 04 71 48 06 54

"Les Quatre Chemins"
15000 AURILLAC

Fax 04 71 48 98 20

Le Crédit Agricole Centre France

Partenaire

de la vie locale



CENTRE FRANCE

Banque Assurance Immobilier



▶ N°Vert 0 800 400 000

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



www.ca-centrefrance



**Sarl Garage
du NORD**

Jean-Paul MAZIÈRES

Vente de Véhicules Neufs et Occasions

Atelier de réparations toutes marques

Dépannage et Remorquage

Port. : **06 83 29 45 06**

Tél./Fax : **04 71 48 01 31**

15, bd Jean Jaurès
15000 AURILLAC

Sarl.PROP'NET

Entreprise de nettoyage

Le Noan Bertrand

Pour professionnels
et particuliers

27, rue Pierre Moussarie

15130 St-Simon

04 71 47 11 19

06 47 90 58 84

propnet@outlook.fr

3C BOISSONS
LES 3 CAVES

1, rue de Lalue
Av. du Général Leclerc
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 09 81
Fax 04 71 64 69 16



Le mot du Maire

A quelques semaines des élections municipales, ce dernier bulletin municipal du mandat va vous rendre compte des travaux réalisés et des faits qui ont marqué la commune durant l'année écoulée.

Le dernier recensement de février 2013 a confirmé la bonne santé de notre commune. 1133 Saint-simoniens composent la population de notre village. 5 % d'habitants en plus en 5 ans, une augmentation modérée qui nous permet de voir l'avenir sereinement.

La couverture de ce Saint-simonien représente différentes photos de Beillac, village qui a vu en 2013 la réalisation d'importants travaux de voirie.

En 2014, ce sont la rue Pierre Moussarie et le chemin de Vergne qui bénéficieront de travaux équivalents.

En mars 2014 auront lieu les élections municipales.

Le mode de scrutin a changé, comme toute commune de plus de mille habitants, nous voterons liste entière.

Ces listes doivent être composées de 15 noms, avec la parité hommes femmes.

Tout bulletin rayé ou modifié sera considéré comme nul.

Je vous souhaite avec le conseil municipal une bonne année 2014, pour vous et vos proches.

Que la vie vous soit agréable à Saint-Simon.

Bien à vous.

Le Maire
Daniel FABRE

Séance du 21 février 2013

- 1 - Vente d'un terrain communal à la société Polygone (Fixation prix et modalités).
- 2 - Signature d'un bail à fermage sur parcelles communales à Oyez.
- 3 - Approbation du conventionnement à l'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) 2013.
- 4 - Approbation du compte de gestion du budget commune 2012.
- 5 - Approbation du compte de gestion du budget annexe lotissement 2012.
- 6 - Vote du compte administratif commune 2012 et affectation des résultats.
- 7 - Vote du compte administratif budget annexe, lotissement 2012 et affectation des résultats.

Séance du 28 mars 2013

- 1 - Création d'un emploi "adjoint administratif principal 2^{ème} classe".
- 2 - Report de l'application de la réforme des rythmes scolaires.
- 3 - Attribution d'un régime indemnitaire : filière administrative.
- 4 - Obligation de dépôt d'une déclaration préalable à l'édification d'une clôture.
- 5 - Obligation de dépôt d'une déclaration préalable pour démolition.

Séance du 12 avril 2013

- 1 - Vote des taux d'imposition des taxes locales :
Taxe d'habitation : 12.10
Taxe foncier bâti : 20.00
Taxe foncier non bâti : 78.24
- 2 - Vote du budget primitif 2013 : commune.
- 3 - Vote du budget primitif 2013 : budget annexe lotissement.

- 4 - Demande de subvention Amendes de Police pour travaux rue Pierre Moussarie.
- 5 - Adoption d'une motion sur les finances des départements.

Séance du 20 juin 2013

- 1 - Nouvelle composition par accord amiable du Conseil Communautaire de la CABA.
- 2 - Demande d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) auprès de la Direction Départementale des Territoires du Cantal pour l'année 2013.
- 3 - Majoration loyers au 1^{er} juillet 2013 :
maison LAFFITTE : 526 €
Logement F2 1^{er} étage mairie : 282 €
Changement de locataire au F2 du 2^{ème} étage mairie : 396 € + 18 € de charges
- 4 - Création d'une régie de recettes pour l'aire d'accueil festivalière ECLAT
- 5 - Fixation des tarifs de l'aire d'accueil ECLAT de 3.30 € à 16,50 € en fonction du nombre de nuitées par personne.
- 6 - Acquisition par la commune de la parcelle AX 226 à Indivis BOUSSUGE-ROUQUET-DEGOUL chemin du bord de l'eau en raison des travaux d'enfouissement des réseaux secs et humides effectués par la CABA.
- 7 - Achat de terrains suite à l'élargissement de la voie communale de Sazergues
- 8 - Modification du tableau des bénéficiaires de la couverture prévoyance maintien de salaire.
- 9 - Création d'emploi pour un accroissement saisonnier d'activité aux espaces verts.
- 10 - Approbation de l'avenant n°1 au marché public d'aménagement de surface et réseau d'eaux pluviales.

Séance du 6 septembre 2013

- 1 - Garantie des emprunts de Logisens pour la construction des logements de Beillac.
- 2 - Elaboration du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces Publics (P.A.V.E.P).
- 3 - Constitution d'un groupement de commandes pour l'élaboration du P.A.V.E.P avec les communes de JUSSAC. REILHAC.SAINT-PAUL-DES-LANDES. ST SIMON. VEZAC.
- 4 - Dématérialisation de procédures administratives (actes soumis au contrôle de légalité, actes budgétaires et échanges avec la Préfecture, le PES-V2, déclarations URSSAF, échanges avec la DGI ainsi que toutes les formules de paiement modernes à partir des facturations de redevance, T.I.P, mensualisation...)
- 5 - Attribution d'une subvention exceptionnelle aux RC St-Simon et Jordanne FC suite à leur participation sur l'aire d'accueil d'ECLAT.
- 6 - Décision modificative n°1 du budget 2013 de la commune.

Séance du 6 novembre 2013

- 1 - Arrêt du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- 2 - Mise à jour des adhésions de 2013 du syndicat mixte AGEDI.
- 3 - Vente d'une parcelle de terrain communal à LASVERGNE à M^{me} DAUDE S.

Séance du 20 décembre 2013

- 1 - Renouvellement de la ligne de trésorerie
- 2 - Révision de loyers au 01.01.2014 :

Logement T3, 7 place de la Pradelle,	396,00
Logement T1, bis 7 place de la Pradelle	299,00
Logement T2, 6 place de l'Eglise,	399,00
Logement T2, 6 place de l'Eglise	399,00
Presbytère, 8 place de l'Eglise	729,00

- 3 - Révision du loyer d'un emplacement de parking du préau de la mairie avec branchement électrique : 18,00 €

- 4 - Révision des tarifs de cantine scolaire au 01/01/2014 :

- Repas élèves : 2.45 €
- Repas personnel : 3.55 €
- Repas enseignants : 5.30 €

- 5 - Révision des tarifs de garderie périscolaire au 01/01/2014 :

- Tarif A : garderie le matin
forfait 1.38 €
- Tarif B : ALAE soir - QF < 723 €
forfait 1.33 €
- Tarif C : ALAE soir
QF entre 724 et 1046 € :
forfait 1.38 €
- Tarif D – ALAE soir - QF > 1047 €
forfait 1.43 €

- 6 - Révision de la participation au transport scolaire au 01/01/2014 :

- 1^{er} enfant : 31.50 € / trimestre
- 2^{ème} enfant : 21.50 € / trimestre
- 3^{ème} enfant et plus : 11.50 € / trimestre

- 7 - Décision modificative n° 2 du budget 2013.

- 8 - Définition du périmètre du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics

Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	201 180	70 PRODUITS	54 060
Eau - Assainissement	5 500	Vente de récoltes	7 500
Energie - Electricité	55 000	Concessions cimetières	500
Carburants	7 500	Redevances occupation du domaine public	200
Alimentation	23 000	Autres redevances	8 500
Fournitures entretien	3 000	Redevances caractère social	10 000
Fournitures petit équipement	6 000	Redevances caractère périscolaire	26 000
Vêtements de travail	1 000	Autres produits	1 360
Fournitures administratives	2 700		
Fournitures scolaires	5 800		
Entretien de terrains	9 500		
Entretien de bâtiments	8 500		
Entretien de voirie - réseaux	15 000		
Entretien matériel roulant	5 000	Impôts et taxes	459 080
Entretien autres mobiliers	2 500	Contributions directes	362 960
Maintenance	2 500	Attribution de compensation	32 720
Primes d'assurances	9 000	Fonds de péréquation	1 400
Documentation générale	700	Taxe sur pylônes	57 000
Indemnités comptable	510	Taxe de séjour	500
Honoraires	2 000	Taxe additionnelle Droits de mutation	4 500
Fêtes et cérémonies	4 000		
Catalogues et imprimés	2 000		
Publications	2 600		
Transports collectifs	8 000		
Frais d'affranchissement	2 000		
Frais télécommunications	4 600	Dotations et participations	277 839
Cotisations diverses	1 500	D.G.F.	197 441
Gardiennage églises	620	Dotation solidarité	27 120
Autres services extérieurs	2 200	Dotation nationale de péréquation	11 663
Taxes foncières	7 500	Dotation recensement	2 492
Autres impôts	1 450	Remb. Emplois-jeunes	12 500
		Subventions autres organismes	2 000
CHARGES DU PERSONNEL	256 120	Compensation au titre de la T.P.	1 449
Cotisations CNFPT	3 100	Compensation exonération taxes foncières	10 894
Personnel titulaire	150 000	Compensation exonération taxes habitation	12 280
Personnel non titulaire	7 000		
Emplois d'insertion	20 000		
Cotisations URSSAF	32 000		
Cotisations Caisses Retraite	32 000		
Cotisations ASSEDIC	1 900		
Cotisations assurance personnel	7 200	Autres produits	66 500
Cotisation autres organismes sociaux	2 320	Revenus des immeubles	64 000
Médecine du Travail	600	Produits divers	2 500
AUTRES CHARGES DE GESTION	82 820		
Indemnité Maire et adjoints	42 500		
Cotisations	1 500	Produits financiers	55
Contributions organismes regroupement	26 990		
Subvention CCAS	4 000		
Subvention Associations	7 830		
CHARGES FINANCIÈRES	20 000		
Intérêt des emprunts	18 000	Atténuation de charges	1 300
Ligne de trésorerie	2 000	Remboursement traitements	1 300
REPRISE SUR AMORTISSEMENT	6 774		
DÉPENSES IMPRÉVUES	17 000		
VIREMENT À LA SECTION INVESTISSEMENT	278 548	Excédent reporté	3 608
TOTAL DES DÉPENSES	862 442	TOTAL DES RECETTES	862 442

Section investissement

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Déficit reporté	322 468	Recettes RAR*	104 041
Dépenses engagées RAR*	151 569	Autofinancement nécessaire	369 996
Remboursement capital emprunts	54 391	Virement Section Fonctionnement	278 548
Caution	1 200	Caution diverses	1 200
DÉPENSES NOUVELLES	869 327	RECETTES NOUVELLES	645 170
Etude PLU	500	T.L.E.*	7 450
Etude "Cœur de Village"	28 315	F.C.T.V.A.*	67 456
Matériel divers	2 000	Amortissements	6 774
Travaux "Cœur de Village" cité Robaglia Complément	186 095	Subventions FECR /	
Eclairage Beillac cité Robaglia	27 160	Amendes de police	20 000
Travaux "Cœur de Village" cité Moussarie	528 757	Emprunt	543 490
Eclairage Cité Moussarie	80 800		
Four de Beillac couverture	3 700		
Ecole maternelle (sols et peintures)	12 000		
TOTAL GÉNÉRAL	1 398 955	TOTAL	1 398 955

* R.A.R. : Restes à Réaliser
T.L.E. : Taxe Locale d'Équipement

F.C.T.V.A. : Fond Compensatoire de la TVA
F.E.C. : Fond d'Équipement des Communes

Taux des Taxes 2013

Taux identiques à ceux de 2012, soit :

- Taxe d'Habitation : 12,10 %
- Foncier Bâti : 20,00 %
- Foncier non Bâti : 78,24 %

Opération "Cœur de Village": Beillac

- Début des travaux le 20 octobre 2012.
- Fin des travaux le 24 septembre 2013.
- Réception définitive du chantier le 20 décembre 2013.
- 25 réunions de chantier.

Quelques explications sur la durée exceptionnelle de ce chantier.

Un hiver très rigoureux et un printemps pluvieux ont provoqué un retard conséquent dans l'avancée des travaux.

Des travaux imprévus : remplacement de la conduite d'eau potable du Chemin du Coustillou, prolongement de l'enfouissement des réseaux secs au niveau du Chemin des Méricomps, du Chemin du Coustillou, du Chemin de la Laubie et renouvellement des candélabres sur l'ensemble du village.

Pose d'une canalisation d'eau pluviale Chemin du Puy Gerbert.

Réalisation d'aménagements d'espaces publics au niveau des maisons de M^{me} Veyssière , M. Cédric Labro, Isabelle Manhes et la maison Especel.

Une défaillance de l'entreprise devant réaliser différents murs a aussi aggravé le retard.

Le budget prévisionnel a été respecté malgré les travaux supplémentaires pour une enveloppe d'environ 405 000 € TTC.

Les derniers aménagements de voirie dans le bas du village seront réalisés dans les années futures.

Suite à ces travaux, les habitants de Beillac bénéficient depuis quelques mois d'un cadre de vie agréable. Nous les remercions de leur compréhension et de leur patience.



Le projet de Plan Local d'Urbanisme a été arrêté par le Conseil Municipal du 6 novembre 2013

Rappel des étapes

La révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU), avait été prescrite par délibération du Conseil Municipal du 4 novembre 2010. En effet le Plan d'Occupation des Sols approuvé en 2002 ne correspondait plus aux exigences actuelles de l'aménagement spatial de la commune.

L'élaboration des documents de planification relève de la commune. Pour autant, cette responsabilité s'exerce dans un cadre réglementaire et notamment les lois "Solidarité et Renouveau Urbain", "Montagne", et plus récemment "Grenelle de l'environnement 1 et 2" et "Modernisation de l'Agriculture", dont les dispositions sont retranscrites dans le Code de l'Urbanisme. D'autre part, le Plan Local d'Urbanisme doit prendre en compte les nouveaux documents supra-communaux et notamment le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CABA et le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), en cours d'élaboration.

L'étude du Plan Local d'Urbanisme, débutée en septembre 2011, a été conduite par une commission associant les élus communaux et les personnes publiques (services de l'Etat, Communauté d'Agglomération et Chambre d'Agriculture).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), établi au regard du diagnostic et des enjeux, qui définit les objectifs de protection et de développement de la commune, a été débattu par le Conseil Municipal du 28 juin 2012.

L'étude du Plan Local d'Urbanisme s'est poursuivie par la traduction réglementaire des orientations du PADD, dans le projet de règlement et de plan de zonage.

Concertation

Le public a été associé à l'élaboration du PLU lors de deux réunions, tenues les 15 octobre 2012 et 25 juin 2013.



Réunion publique du 25 juin 2013

Suite de la procédure

Depuis l'arrêt du PLU, par le Conseil Municipal se déroule une phase de procédure :

- pendant une durée de 3 mois : consultation et avis des services de l'Etat et des personnes publiques associées (chambres consulaires, collectivités ...)
- à l'issue de cette phase de consultation, aura lieu l'enquête publique.

L'enquête durera un mois, précédée d'une phase de publicité et suivie d'une phase de rédaction du rapport par le Commissaire Enquêteur.

Le public sera informé par publication légale des dates de l'enquête publique, qui devrait avoir lieu au 1^{er} trimestre 2014.

- après ces étapes de consultation et d'enquête, le projet de Plan Local d'Urbanisme, éventuellement corrigé, pour prise en compte de l'avis des services et des observations du Commissaire Enquêteur, sera approuvé par le Conseil Municipal.

A partir de cette approbation, le Plan Local d'Urbanisme deviendra applicable et se substituera au Plan d'Occupation des Sols actuel.

Dès à présent, le dossier de PLU arrêté est tenu à disposition du public pour consultation en mairie.

Terrain de pétanque :

Depuis plusieurs années, l'Amicale de Pétanque réclame un agrandissement de leurs terrains afin d'accueillir des compétitions de niveau supérieur.

Leur projet verra le jour en 2014. Nous avons pu récupérer les poteaux en béton d'EDF de Beillac, avec lesquels seront réalisées les bordures. Les remblais des travaux de la rue Pierre Moussarie pourront être utilisés comme sous-couche du terrain.

Autres travaux réalisés par nos employés communaux :

En complément des opérations de Beillac, nos agents ont effectué la peinture des coffrets électriques situés sur la voirie ainsi que des petits travaux de maçonnerie.

Tous les ponts de la commune ont été repeints ainsi que le mobilier extérieur (bancs, tables, etc.).

Autorisation d'urbanisme

Pour l'année 2013 :

12 permis de construire ont été délivrés :

- 4 pour construction de maisons d'habitation
- 1 pour extension de maisons d'habitation
- 3 pour construction garages
- 4 pour construction ou extension de bâtiments agricoles

30 Déclarations Préalables ont été délivrées :

- 3 pour extension de maisons d'habitation
- 3 pour division de terrain
- 7 pour pose de panneaux solaires photovoltaïques
- 9 pour petites constructions annexes ou piscines
- 8 pour travaux sur toitures, façades, fenêtres

DOMICILE 15



la référence du service à la personne

La référence du service à domicile

Ménage, repassage, courses, garde d'enfants, aide à la personne, accompagnements...

Nous intervenons sur votre commune, contactez-nous

45 Avenue des Pupilles de la Nation
15000 AURILLAC
04 71 43 54 62
admr.carmes@orange.fr

**Vente de
GRANULÉS BOIS**
pour poêle et chaudière

AUVERGNE
Carburants

04 71 48 44 00



Pompes Funèbres
CASSAGNE



Marcolès
04 71 64 72 16

Départ en retraite de Françoise ROBERT



Le 28 juin 2013, à la salle polyvalente, élus et présidents d'associations étaient rassemblés pour le pot de départ de Françoise ROBERT. Pour ouvrir la cérémonie, Monsieur le Maire a évoqué sa vie professionnelle, dont les 35 dernières années passées au service de la Commune.

Sont ensuite intervenus M. VEYRAT et M. COUDON, qui ont rendu hommage au professionnalisme de notre secrétaire de mairie, son sérieux et sa proximité avec les habitants de SAINT-SIMON.

En réponse, Françoise ROBERT a tenu à rendre hommage aux saint-simoniens, aux élus et aux collègues.

Enfin, M. MEZARD a souligné la collaboration efficace entre les services de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et la commune de Saint-Simon avant de remettre à Françoise ROBERT la médaille de la CABA.

Aujourd'hui, c'est Florence PRAT qui est en poste au secrétariat de mairie. Aveyronnaise d'origine, elle a parcouru le territoire français au gré de ses études et de diverses expériences professionnelles.

Elle a intégré la Fonction Publique Territoriale au Conseil Général de Saône-et-Loire, en 1999, au service Aménagement du Territoire, chargé en autres choses, des subventions aux communes.

En 2003, elle est revenue dans le sud-ouest, au Conseil Général du Lot, au service Navigation, chargé de remettre en fonction les écluses de la rivière Lot.

En 2008, elle décide de changer totalement de métier tout en restant dans la "territoriale" : elle est secrétaire de mairie dans deux communes rurales de la Chataîgneraie cantalienne : Lacapelle-Del-Fraisse et Junhac.

En mai 2009, elle garde le poste de Junhac après y avoir pris en charge l'agence postale communale.

Aujourd'hui, après le précieux mois de passage de témoin avec Françoise ROBERT, elle a pris les dossiers en main et accueille les saint-simoniens pour toutes leurs démarches auprès de la Commune.



Effectifs en février 2014

Maternelle : Petite section 1 = 5	Primaire : CP = 20	Total maternelle : 37
Petite section 2 = 9	CE1 = 13 CE2 = 19	Total primaire : 77
Moyenne section = 30	CM1 = 13 CM2 = 12	Effectif total de l'école : 114 élèves.
Grande section = 13		

Effectifs de 2011 à 2014

Maternelle	PS	MS	GS	Total maternelle	Primaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Total école
2011/2012	18	18	12	48		21	13	14	15	11	74	122
2012/2013	10	12	18	40		12	22	13	12	15	74	114
2013/2014	14	10	13	37		20	13	19	13	12	77	114

Prévisions des effectifs (prévisions faites à partir des naissances sur la commune)

Maternelle	PS	MS	GS	Total maternelle	Primaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Total école
2014/2015	12	9	10	31		14	20	13	20	13	80	111
2015/2016	14	5	9	28		10	14	20	13	20	77	105

Le personnel municipal de l'école

- **Eliane BADUEL** : agent d'entretien à la maternelle, responsable de la garderie du matin, surveillance des petits de 12 h à 13 h 20 et de 16 h 30 à 17 h 30.
- **Véronique BRUHAT** : adjoint technique (ATSEM) rattachée à l'école maternelle.
- **Annie BOUSQUET*** : cantinière.
- **Jeanine MOREAU*** : aide à la cantine et à la maternelle, surveillance garderie du matin de 8 h 30 à 8 h 50 et des primaires de 13 h à 13 h 20.
- **Isabelle ROQUESSALANE** : contrat Avenir 35 h. Responsable de la garderie du soir (CLAE), surveillance des primaires de 12 h à 13 h 20, aide à la cantine et à la maternelle.
- **Valérie DESCARGUES** : contrat CAE. Agent d'entretien à l'école primaire, aide à la cantine, surveillance des primaires de 12 h à 13 h 20.

*Pour des raisons de santé et sur proposition de la médecine du travail, Jeanine Moreau a permuté de poste avec Annie Bousquet depuis novembre 2013.

Garderies

- Garderie du matin de 7 h 30 à 8 h 50 sous la responsabilité d'Eliane BADUEL. - Tarif unique 1,38 €.
- Garderie du soir (CLAE) de 16 h 30 à 18 h 30 sous la responsabilité d'Isabelle Roquessalane. Trois tarifs : 1,33 €, 1,38 € et 1,43 € calculés suivant le quotient familial.
Vu le nombre important d'enfants, une deuxième personne est présente à partir de 8 h 30 le matin, et de 16 h 30 à 17 h 30 le soir.

Ramassage scolaire

Cette année, 15 enfants empruntent le ramassage scolaire sur le circuit de St-Jean de Dône et 2 sur celui de Boussac. Il est effectué par la STAC avec un véhicule de 16 places.

Tarif forfaitaire de 31,50 € par trimestre pour le 1^{er} enfant, 21,50 € pour le 2^e et 11,50 € à partir du 3^e enfant.

Cantine

Les effectifs sont les mêmes que l'année précédente, à savoir entre 80 et 90 enfants chaque jour.

Le prix du repas depuis le 1^{er} janvier 2014 est de 2,45 € pour les élèves, 3,55 € pour le personnel et 5,30 € pour les enseignants.

Réforme sur les nouveaux rythmes scolaires

A la rentrée 2014, nous devons passer à la semaine de 4 jours et demi, avec obligation de mettre en place des activités périscolaires (TAP : 3h/semaine).

Nous allons profiter de cette réforme pour avancer l'heure de début de la journée scolaire, pour augmenter de 1/4 heure la pause méridienne permettant ainsi de réorganiser les repas de la cantine en deux services.

Voici donc l'organisation prévue pour la rentrée de septembre 2014, en cours de validation par la Directrice de l'éducation nationale.

Lundi, mardi, jeudi :	8h30 à 11h30	Enseignement
	11h30 à 13h15	Pause méridienne
	13h15 à 15h30	Enseignement
	15h30 à 16h30	TAP ou garderie gratuite ou retour à domicile
	16h30 à 18h30	Garderie
Mercredi :	8h30 à 11h30	Enseignement
Vendredi :	8h30 à 11h30	Enseignement
	11h30 à 13h15	Pause méridienne
	13h15 à 15h30	Enseignement
	15h30 à 18h30	Garderie ou retour à domicile.

La garderie du soir (CLAE) fonctionnera le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30 dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Une garderie sera mise en place le mercredi de 11h30 à 12h15.

La garderie du matin fonctionnera de 7h30 à 8h20 tous les jours. Le contenu des activités périscolaires (TAP) est encore à l'étude. Les activités seront financées par la commune mais resteront gratuites pour les familles.

L'accueil de loisirs Intercommunal

Cette structure agréée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, ouverte à l'ensemble des enfants de la Vallée de la Jordanne, fonctionne pendant les vacances scolaires et les mercredis.

En 2013, 153 enfants ont été accueillis autour de diverses animations socio culturelles et sportives inscrites dans un projet pédagogique visant en priorité l'épanouissement de l'enfant.

Cette année, les enfants ont participé à des animations culturelles au Musée, à la Médiathèque communautaire notamment en créant un "lip dub", clip promouvant le centre. Ils ont également eu la chance de participer à des actions pédagogiques musicales menées par des artistes avant leur concert, organisées dans le cadre d'un partenariat entre la CABA et l'Association Renaissance du Vieux Palais d'Espalion. Une sensibilisation à la danse a permis d'estomper le cliché "la danse c'est pour les filles".

Côté sportif, diverses sensibilisations ont permis aux jeunes de découvrir ou redécouvrir entre autre l'escrime, le poney, le skate à l'Epicentre, le tennis, l'escalade.

Les vacances d'été sont l'occasion de faire quelques escapades à la journée, comme la visite du barrage électrique de Bort les Orgues et du Château de VAL. Cet été très chaud nous a permis de passer d'agréables journées au bord de l'eau pour des activités de baignade, de voile au barrage, au centre aquatique d'Argentat, et au lac de Mauriac pour la pratique du canoë.

Le centre c'est aussi l'occasion de partir quelques jours avec des copains, sans sa famille, en mini séjours. Cet été, les 7/10 ans ont séjourné 3 jours à Maurs sous tentes avec pour activité principale, la pratique de l'équitation. Les 11/14 ans sont allés en Corrèze pratiquer des activités sportives de pleine nature sur 4 jours.

Les vacances au centre c'est aussi et surtout jouer ensemble, partager des moments de loisirs et surtout passer de bonnes vacances.



Contact :

04 71 47 14 03

06 72 89 00 89

sivomjordanne@orange.fr

Vous pouvez consulter les programmes d'animation sur le site de la commune de St-Simon

Le relais petite enfance "les P'tites Mains"

Cette structure itinérante au service des assistantes maternelles, des parents et des jeunes enfants de moins de 3 ans, fonctionne en période scolaire uniquement. Des séances d'animations ont lieu au centre de loisirs de 14h à 16h et permettent aux enfants de s'éveiller à la lecture, à la musique, de faire de la motricité, de découvrir des activités de peinture, de modelage, de commencer à jouer ensemble sous la responsabilité de leur assistante maternelle ou de leurs parents.

C'est aussi un lieu où l'on peut s'informer, obtenir des conseils d'aspects juridiques ou pédagogiques par rapport au métier d'assistante maternelle.

Le relais a clôturé l'année avec la venue d'une compagnie proposant son spectacle "Bébé Lilli lit" et va permettre d'enchaîner un travail autour du livre sur l'année 2014.

N'hésitez à venir découvrir avec votre enfant ce temps d'éveil, de socialisation, de jeux, de partage, l'animatrice vous accueillera avec plaisir sur ces différents temps.

L'accès au relais est libre et gratuit.

Contact : 06 72 89 00 89

Horaires et lieux d'animation

Velzic : 2nd et 4^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 11h à la médiathèque

Lascelles : 2nd et 4^{ème} vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30 à l'ancienne Mairie

St-Simon : 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois de 14h à 16h au centre de loisirs



L'action de la CABA en 2013, au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac rend au quotidien des services aux habitants de son territoire. Voici les principales actions réalisées par la CABA en 2013 à Saint-Simon.

Eau et assainissement

En 2013, 3 nouveaux raccordements branchement au réseau d'eau et 2 au réseau d'assainissement ont été réalisés à Saint-Simon. Les services d'exploitation de la CABA assurent la production et la distribution de l'eau potable aux 615 abonnés.

Pour garantir la qualité de l'eau distribuée aux usagers, les ouvrages de captage, de production et de distribution font l'objet d'un entretien régulier. Tous les réservoirs et ouvrages intermédiaires font notamment l'objet d'une vidange avec nettoyage et désinfection systématiques comme le prévoit la réglementation. Le dernier nettoyage a eu lieu le 25 février à Salesse, le 23 avril aux Ardennes, le 19 novembre au Poutchou et le 27 novembre à Marcoual. De plus, l'eau est préventivement désinfectée avant sa mise en distribution (rayonnement UV et chloration). Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont affichés en mairie et communicables sur simple demande. Un rapport annuel est par ailleurs disponible sur le site web de la CABA.

La cellule Exploitation est chargée de garantir le bon fonctionnement des systèmes de réseaux de distribution : recherches de fuites, régulation des pressions, amélioration des rendements, modernisation des équipements, toutes manœuvres nécessaires à la continuité du service. La cellule Branchements garantit, elle, le service à l'abonné : dépannages avant compteur, renouvellement du parc compteurs, relève annuelle pour facturation et contrôle de conformité des branchements. Parmi les interventions de 2013, on compte 8 réparations avant compteur et 12 renouvellements de compteurs.

Il est rappelé que chaque abonné est responsable de la surveillance de son compteur d'eau et qu'il doit régulièrement vérifier sa consommation. Pour tout dommage lié au gel en aval de votre compteur, c'est-à-dire sur les parties intérieures de votre réseau, il vous appartient de faire intervenir un plombier. En effet, l'abonné est responsable de la protection de son compteur et des réparations à l'intérieur de son habitation. Pour vérifier l'état de votre réseau, une des possibilités est de tester le fonctionnement du premier robinet après le compteur.

Quant au Service Public d'Assainissement Non Collectif, il a instruit 1 permis de construire avec un nouveau système d'assainissement individuel sur la commune, 5 installations neuves ont été contrôlées. Enfin, le SPANC a été consulté 4 fois dans le cadre de ventes immobilières. Afin

de lutter contre les pollutions et de favoriser l'amélioration des installations, la CABA a lancé avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne une opération d'aide à la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif des particuliers. Dans le cadre de cette opération, 6 dossiers ont été instruits à Saint-Simon.

En ce qui concerne les travaux, avant aménagement de la voirie du village de Beillac par la Commune, la CABA a réalisé des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées pour un coût de 89 000 € HT. Les réseaux secs ont aussi été enfouis. A la suite d'un projet de construction, la CABA a également réalisé un déplacement de conduite d'eaux usées à Beillac pour un montant de 6 755 € HT environ. Enfin, l'aménagement de la voirie interne de la STEP du bourg, avec réalisation d'un empierrage, est en cours pour un coût estimé à 3 517 € HT.

Environnement

La CABA met 8 conteneurs à verre, 4 conteneurs pour les journaux/magazines et 4 conteneurs pour les emballages à la disposition des habitants pour la collecte des déchets qui sont ensuite recyclés. Les ordures ménagères (ni papiers/magazines ni emballages ménagers) doivent être déposées dans les bacs marrons. Quant aux autres déchets, il faut les apporter à la déchetterie de l'Yser ou des Quatre-Chemins. Il convient de rappeler qu'il ne faut rien laisser au pied des colonnes d'apport volontaire !

La déchetterie des Quatre-Chemins accepte également les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques qui fonctionnent grâce à une pile, une prise ou un accumulateur et les Déchets Diffus Spécifiques (bricolage, entretien, jardinage...) avec leur emballage.

Transports

C'est la Stabus qui, par délégation, gère les transports publics pour le compte de la CABA. A Saint-Simon, la ligne de bus "G" permet aux habitants de se rendre à Aurillac, du lundi au vendredi, et un service de Transport A la Demande (TAD) fonctionne le samedi et pendant les vacances scolaires (réservation : 0 800 33 58 69).

Urbanisme

Dans le cadre de sa compétence Urbanisme et Habitat, la CABA conduit un Programme d'Intérêt Général "Précarité énergétique, Autonomie, Handicap" sur la période 2012-2015. L'objectif est de soutenir les propriétaires occupants aux revenus modestes et les propriétaires bailleurs dans la rénovation de leur logement afin de lutter contre la précarité énergétique et d'améliorer le confort pour les personnes âgées et/ou handicapées. En 2013, 4 dossier ont été enregistrés à Saint-Simon.

Renseignements auprès du PACT Cantal: 9 Avenue Aristide Briand, Aurillac, 04 71 48 32 00, cantal@pact-habitat.org. Dans le cadre de ses compétences, la CABA a également été associé à la révision du POS, valant élaboration du PLU.

Grands Equipements

A l'échelle communautaire, l'une des actions majeures de la CABA est la réalisation d'équipements structurants, qui permettent d'assurer l'attractivité du territoire et une offre d'activités diversifiée.

197 habitants de Saint-Simon sont ainsi des fidèles de la Médiathèque du Bassin d'Aurillac, (inscription et animations gratuites pour les habitants des 25 Communes de la CABA).

Aquagym, bassins ludiques et sportifs, balnéo... : les nombreux espaces et animations proposés par le Centre Aquatique lui valent des records de fréquentation (près de 200 000 personnes en 2012). Il accueille gratuitement les scolaires et des centres de loisirs du territoire.

La CABA conduit actuellement la rénovation du stade Jean Alric sur Aurillac, afin de proposer à tous un équipement de qualité pour les rencontres sportives. Toujours côté sport, l'Epicentre met à disposition un espace dédié aux cultures urbaines, à la Ponétie. Le rendez-vous de tous les riders !

Pour la musique et les spectacles, le Prisme, le Chaudron (studios de musique) et le Parapluie (centre de création artistique) se partagent la scène.

N'oublions pas la piste d'Athlétisme, le Boulodrome et la Plantelière.

CABA

Accueil : 41, rue des Carmes - 04 71 46 86 30
Centre technique communautaire :
195, avenue du Général Leclerc - 04 71 46 48 50

Actualités et infos pratiques de la CABA :
www.caba.fr
www.facebook.com/caba.official

Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac :
La Ponétie - 04 71 48 26 80
<http://centreaquatique.caba.fr>

Médiathèque du Bassin d'Aurillac :
rue du 139° RI - 04 71 46 86 36
<http://mediatheque.caba.fr>

Stabus : www.stabus.fr

Régie des eaux : 04 71 46 86 38
SPANC : 04 71 46 86 31
Urgence Eau et assainissement : 04 71 46 48 60

Les élections municipales 2014

SAINT-SIMON fait partie des Communes de 1 000 à 3 499 habitants : le mode de scrutin change.

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également deux conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale (15 noms avec parité hommes/femmes) et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires (2 noms : un homme une femme). Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement pour les communes de 3 500 habitants et plus.

Nouveau :

- Présentation d'une pièce d'identité pour voter.
- Déclaration de candidature obligatoire du 13 février au 6 mars 2014.
 - Impossibilité de voter pour une personne non candidate.
- Interdiction du panachage – Rayer ou modifier le bulletin annule le bulletin.
- Election des conseillers communautaires en même temps que les conseillers municipaux.

~ Réduire, trier les déchets ~

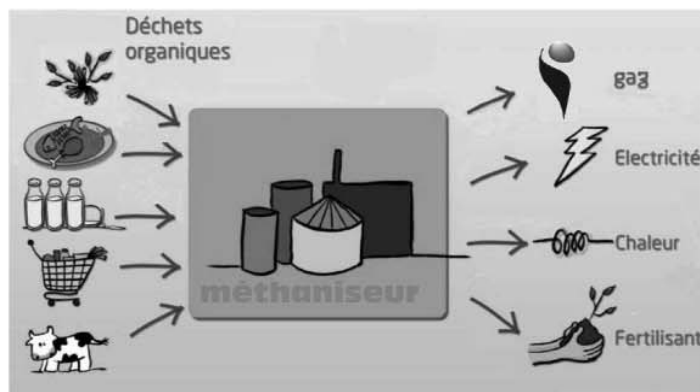
Actuellement, la prise en charge d'une tonne de déchets ménagers coûte 115 €. L'accentuation des contraintes techniques et environnementales et les taxes en constante progression, vont générer dans les prochaines années une augmentation de ce coût. La caractérisation des déchets ménagers produits met en évidence la présence de près de 30 % de matières recyclables ou valorisables. L'année 2014 marquera un confortement de l'orientation volontaire choisie par le SMOCE, prévalant par des actions de réduction des déchets par le tri, la prévention et la valorisation.

Ce choix délibéré, privilégiant la réduction, oriente les différents axes de la démarche retenue pour la prochaine année. Sur un gisement de 30 000 t de déchets, 5 % de recyclables ou valorisables récupérés génèrent une économie de 170 000 €.

Le SMOCE souhaite renforcer le développement du **compostage** individuel et collectif, la lutte **contre le gaspillage alimentaire**, la mise en place d'animations scolaires pour **sensibiliser les plus jeunes** et opération, les « foyers témoins », qui porte sur la **prise de conscience des consommateurs** vers des pratiques d'achat et un mode de vie limitant la production de déchets. Le SMOCE souhaite également engager le traitement des déchets d'origine végétale vers la voie d'une valorisation complète et adaptée à la nature du produit. La démarche privilégiera 2 voies de valorisation parallèles : une valorisation au plus près de la zone de production avec un retour au sol et des voies de production d'énergie.



~ Valoriser et produire de l'énergie ~



Cette démarche résolument moderne impose la considération du déchet comme un produit, une ressource, et non comme un rebut. Les végétaux, par exemple, ne sont plus à considérer comme des déchets verts mais des matières premières avec un potentiel énergétique. Pour indication, 1 tonne de tonte de pelouse peut fournir 120 m³ de méthane ce qui correspond à une énergie d'environ 5 kWh. Le SMOCE souhaite mettre en place des filières qui, en fonction de la nature des produits, pourraient valoriser ce potentiel. Cela peut être la **production de plaquettes bois** pour l'alimentation de chaudières ou la **méthanisation** pour les tontes et les feuilles. Pendant le temps de mise en place de ces filières spécifiques, l'utilisation de celles existantes sur le territoire, permettra de dimensionner les projets à venir et quantifier les gisements présents encore incertains.

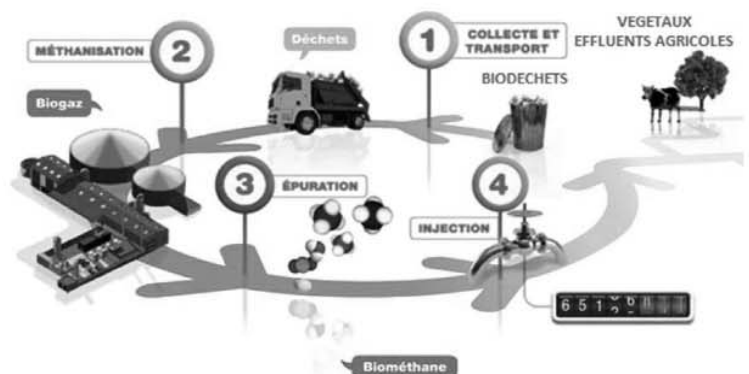
1 m³ de plaquettes = 100 l de fioul = 1000 kWh

~ Mutualiser les moyens ~

Comme évoqué précédemment, l'axe de travail principal passe par la réduction des déchets à traiter et non par le traitement du gisement à tout prix, quel qu'en soit la quantité. L'effet d'échelle permet de limiter les coûts en mutualisant à la fois le gisement à traiter et les capacités techniques des territoires.

Afin de mettre en place une réflexion inter-départementale, le SMOCE, et les territoires ruraux du Lot et de la Corrèze ont décidé la création d'une Association de Réflexion sur une Coopération Interdépartementale pour la Valorisation des DEchets (ARCIVADE) Elle acte la volonté des acteurs à travailler en commun afin de limiter les coûts de traitement.

Par exemple, une installation de stockage dont le tonnage est inférieur à 50 000 t à un coût de traitement 5 % plus élevé qu'une unité de + de 50 000 t. 2000 tonnes incinérées coûtent en moyenne 90 €/t pour une collectivité contre 76€/t pour 20 000 t (ademe 2011).



« Traitement des déchets : le SMOCE choisit les techniques d'avenir et refuse des méthodes obsolètes du passé »

Les amis de Boussac

Cette année 2 manifestations ont mobilisé les membres de l'association.

Le samedi 22 juin la Fête des Voisins a rassemblé environ 75 personnes. L'Ecole Française de Boulangerie et de Pâtisserie d'Aurillac était représentée par Patrick BOURGADE, professeur, et par Frédéric MORISON, élève à l'école et habitant du village. Cette collaboration a permis d'allumer le four communal et de faire cuire le pain pour le repas. Ce fut un succès.

Notre 2^{ème} manifestation fut la traditionnelle Fête de Boussac avec cette année, en plus, une soirée "disco/neige" et barbecue le samedi 24 août, animée par Cédric APCHER. Le dimanche, il y eu le repas champêtre précédé de la messe. Cette année, malgré le temps, nous avons accueilli un peu plus de 150 personnes pour le repas.

Nous tenons à remercier la municipalité, M. et M^{me} SERONIES pour la mise à disposition du terrain, M. DEGOUL pour l'électricité, M. LACOMBE pour l'installation ainsi que tous les membres de l'association qui chaque année se mobilisent pour le bon fonctionnement de la fête de Boussac. Nous remercions également les commerçants d'Aurillac et des alentours pour leur participation aux dons de notre tombola.

Nous vous donnons rendez-vous en 2014.

L'association Les Amis de Boussac vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



Fête des voisins



Fête de Boussac



Soirée disco neige



CCAS

Morceaux choisis du traditionnel repas du CCAS de Saint-Simon samedi 7 décembre 2013 à la salle polyvalente.



Associations et clubs (suite)



Comité des Fêtes de Saint-Simon

Le Comité des Fêtes a débuté ses animations par le Karaoké le samedi 23 mars 2013. Il s'est déroulé en continuité du Carnaval des enfants qui se sont fait plaisir à chanter et danser derrière le micro. Plus tard dans la soirée, les parents ont pris le relais et ont mis l'ambiance avec la reprise de succès incontournables.

Comme l'année précédente, "La Transhumance" est passée par Saint-Simon et des membres du Comité ont aidé pour l'accueil et le repas du soir prévus au Pontail.

Le 22 juin 2013, nous avons participé à l'organisation de l'UTPMA (Ultra Trail Puy Mary Aurillac) en nous occupant du ravitaillement de Saint-Simon sous le Sully.

Plus de 1500 personnes, réparties entre les différents circuits ont fait une halte sur la place de l'église de 10h du matin à 5h du matin le lendemain pour les derniers coureurs du 100 km.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec plus d'animations autour de cet événement car il tombe le même jour que la Fête de la Musique. (Toutes les personnes intéressées pour nous aider ce jour-là peuvent nous contacter).

Enfin le traditionnel Marché de Noël a eu lieu le dimanche 15 décembre 2013. C'est sous un soleil printanier que de nombreuses personnes se sont déplacées pour admirer les stands des différents exposants et associations de Saint-Simon.

Le matin, la dégustation d'huîtres a connu un grand succès. Manège pour les enfants, promenades en calèche, boissons chaudes, crêpes et visite du Père Noël ont rythmé l'après-midi.

La journée s'est terminée avec le tirage de la tombola qui a fait cette année de nombreux gagnants.

Pour l'année 2014, nous allons débiter par une nouveauté : une "Randonnée Nocturne" autour de la commune prévue le samedi 26 avril avec différents ravitaillements et suivie d'un repas à l'arrivée à la salle polyvalente.

Nous communiquerons à l'avance tous les renseignements pour les inscriptions.



Amicale De Las Calms d'en Douno

243 convives avaient bravé un temps particulièrement froid et pluvieux le dimanche 23 juin pour déguster le méchoui préparé par les nombreux bénévoles de l'Amicale.

Les festivités ont commencé le samedi soir où les membres de l'Amicale, après avoir chauffé le four banal du village, se sont retrouvés autour d'une table pour partager le casse croûte préparé par tous et bénéficié du pain encore chaud cuit par notre ami Jean-Claude.

Dimanche matin, tout le monde s'est affairé à préparer les abris et braver le mauvais temps pour maintenir le feu en activité afin de cuire les trois agneaux prévus au menu.

Vers 13 heures tout était prêt et ce n'est pas le mauvais temps qui a arrêté nos fidèles « Amis ».

L'après-midi, 32 doublettes ont participé au traditionnel concours de pétanque. Ce dernier s'est déroulé comme d'habitude dans un excellent esprit et a vu la victoire une nouvelle fois de la doublette « RATOU - B. GAILLARD ».

Après la remise des prix et l'apéritif, une bonne tablée s'est retrouvée devant une chaude soupe au fromage, salvatrice pour un bon nombre de participants.

Le dimanche 25 août plus de 50 convives ont répondu à l'invitation du bureau et se sont retrouvés autour d'un bon aligot dans le mythique buron mis à disposition par notre Président DANIEL.

Cette année une partie des bénéfices de la journée du 23 juin a été consacrée à l'achat de décorations diverses et de guirlandes qui viennent embellir le village en ces fêtes de fin d'année.

Nous remercions une nouvelle fois tous les bénévoles qui œuvrent à la réussite de nos manifestations, tous nos sponsors qui contribuent au succès du méchoui. Cette année nous tenons à remercier particulièrement la caisse locale du Crédit Agricole d'AURILLAC Nord pour sa générosité qui nous a permis d'améliorer nos achats de Noël

A nouveau merci à tous, et rendez-vous le 22 juin 2014 pour notre prochain méchoui.



Comité des Fêtes de Beillac

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, le traditionnel repas du mois de juin n'a pu avoir lieu.

Pour 2014, nous vous donnons rendez vous le samedi 31 mai pour le repas, la retransmission de la finale du top 14, suivi du bal.

La fête du village a eu lieu le 18 août sous un beau soleil. Soleil, qui a permis à une nombreuse assistance de suivre la messe sur le Puy Gerbert.

Nous constatons que le vide grenier prend de l'ampleur, avec pas moins de 50 exposants.

Le concours de pétanque a connu un gros succès avec 68 doublettes.

Tripoux, frites et pain du four à bois ont également été très prisés.

L'ensemble des membres du Comité, vous souhaite une très bonne année 2014.



Les Ateliers de la Jordanne

En 2013, les Ateliers de la Jordanne se sont un peu étoffés, avec maintenant onze membres, dont deux pratiquent la sculpture. Nos activités se sont également développées, outre la traditionnelle participation au marché de Noël et l'exposition d'été.

En effet, nous avons exposé en octobre-novembre 2012 et en mai-juin 2013 à l'Auberge de la Croix de Cheules, dont les propriétaires nous ont gentiment accueillis.

Cet automne, c'est le restaurant "L'Oh à la Bouche", à Aurillac, qui nous a reçus d'octobre à décembre. En novembre, nous avons organisé un stage de sculpture-modelage sur terre, animé par notre invitée d'honneur de l'été 2012, Anne Gournay.

Notre manifestation estivale a revêtu une dimension particulière cette année, puisqu'il s'agissait de la dixième exposition de l'association, et que ce fut également l'occasion de rendre un hommage posthume à notre ami Roger Mayenobe. De nombreux Saint-Simoniens se sont déplacés lors du vernissage pour admirer ses œuvres. Avec l'appui de la municipalité, cet hommage s'est d'ailleurs poursuivi en septembre-octobre dans les locaux de la mairie.

Nous vous invitons à visiter notre site internet (taper "ateliers de la Jordanne" sur un moteur de recherche)

pour découvrir notre travail et l'actualité de l'association. Nous nous réunissons le mardi soir de 20h à 22h pour peindre ensemble dans une ambiance sympathique. Pour nous contacter, vous pouvez vous adresser à la mairie, au 04 71 48 49 75 (Claudine Force, présidente), au 04 71 47 13 95 (Christiane Boussuges, trésorière) ou au 04 71 47 13 74 (Marie-Françoise Barrier, secrétaire).

Les Ateliers de la Jordanne vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2014.



Génération mouvements

Activité du Club "Génération mouvements" des Aînés ruraux de l'année 2013.

Le 17 janvier : Tirage des Rois à Saint-Simon.

Le 7 février : Carnaval à Saint-Simon.

Le 20 mars : Assemblée générale à Lascelles.

Le 18 avril : Sortie à Brive

(visite de la Distillerie Denoix et de l'ardoisière de Travassac).

Le 23 mai : Loubressac et le Château de Castelnaud.

Le 6 juillet : Balade pédestre au départ de Mandailles.

Le 11 août : Kermesse à Mandailles.

Le 5 septembre : Sortie à Sarlat et Domme.

Le 10 octobre : Sortie à Marcolès et Mourjou.

Le 5 décembre : repas de fin d'année à Polminhac.

Le 12 décembre : concours de belote à Saint Simon.

Projets pour le premier semestre 2014 :

Le 9 janvier : Tirage des Rois à Saint Simon.

Le 13 février : Carnaval à Saint Simon.

Le 26 mars : Assemblée générale à Lascelles.

Le 22 mai : Sortie à Laguiole avec visites.

Le 19 Juin : Croisière sur le Lot.

Renseignements : Marcel BALDASSO au 04 71 47 11 56.

Amicale des parents d'élèves

Cette année pas de changement au sein du bureau de l'amicale dont voici la composition :

Président	Christophe REYGNIER
Vice-Présidente	Christelle RANCILHAC
Trésorier	Bertrand LE NOAN
Trésorier adjoint	Elisabeth JUSTIN
Secrétaire	Mylène VERDIER
Secrétaire adjoint	Céline GAILLARD

Grâce à l'investissement de tous, nos enfants peuvent participer à de nombreuses activités tout au long de l'année scolaire. Il s'agit notamment de regroupements sportifs, de visites d'expositions, de spectacles, de sorties à la piscine, au poney et bien sûr des voyages de fin d'année qui sont financés par l'APE.

Merci à la municipalité, aux sponsors, aux commerçants, artisans de la commune ou de l'extérieur, aux associations ainsi qu'aux parents, amis et bénévoles qui nous soutiennent lors de nos différentes manifestations.

Voici d'ailleurs les dates à retenir pour 2014 :

- Samedi 25 janvier : concours de belote
- Samedi 29 mars : carnaval
- Dimanche 27 avril : vide grenier
- Samedi 28 juin : fête de l'école

Depuis plusieurs années, un bon groupe de parents participe à l'organisation et au déroulement de ces manifestations. Grâce à cela le bilan est positif et les comptes sont sains.

Néanmoins nos enfants grandissent et les parents investis au sein de l'amicale nous quittent peu à peu, avec souvent une certaine nostalgie.

Nous espérons pour le futur que de nouveaux parents viendront à leur tour participer activement à la mise en œuvre de ces manifestations.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2014.

A.C.C.A. Saint-Simon

Pour la saison 2013/2014, l'ACCA a changé de président. L'ancien président Elie DELPONT a voulu prendre un peu de recul vis-à-vis des battues du fait des lourdes et nombreuses responsabilités qui en incombent. Il a été remplacé par Laurent VELLE le vice président.

Le nouveau bureau est le suivant :

Président	Laurent VELLE
Vice-président	Elie DELPONT
Trésorier	Olivier DELRIEU
Secrétaire	Thierry LAYBROS
Membres	Philippe CIVIALE Alain LAFAIRE Michel TOURLAN Olivier GAILLAC Jean-François VELLE

L'ACCA compte 57 cartes pour la saison 2013/2014.

Il a été lâché 120 faisans et 60 perdreaux plus 30 lièvres (15 de l'élevage et 15 achetés). Le plan de chasse compte 18 bracelets chevreuils et, si présence, un bracelet cerf. On a constaté une baisse des effectifs de chevreuils d'où un plan de chasse réduit au maximum.

Il est donné un chevreuil pour le quine des écoles et deux pour le repas du 3ième Age. En avril 2013, l'ACCA a également arrêté son élevage de lièvres à cause d'un manque de résultats et de nombreux travaux à faire.

Durant l'année 2014, le 15 février sera organisé un concours de belote.

Changement au Jordanne FC

Le Jordanne FC a débuté une saison avec un nouveau bureau. Gilles Fabre, éducateur au sein du club pendant de nombreuses années a choisi de relever un nouveau challenge en reprenant la présidence du club en lieu et place de Jean-François Cassan. Il s'est entouré des "tôliers du club", Pierrot Baduel et Marcel Labro (vice-présidents) ainsi que Raymond Fabre (président d'honneur) et Jean-François Fraysse à la trésorerie. David Gaillac retrouve le secrétariat en binôme avec Sébastien Magne (sur l'école de foot) et des commissions mise en place la saison dernière trouvent leur rythme de croisière.

Gilles Fabre a fixé plusieurs objectifs principaux, sur le plan sportif avec le maintien des deux équipes et un temps de jeu important pour tous les joueurs mais également un objectif de convivialité et de plaisir.

Le Jordanne FC a célébré son accession en excellence, attendue depuis plusieurs années alors que l'équipe 2 a accédé à la 1^{ère} division il y a 2 saisons. C'est donc un club en plein mouvement, en pleine évolution. De nombreux jeunes, 12 exactement, formés à l'école de foot ont intégré cet effectif séniors et continuent d'apprendre de matchs en matchs au contact des autres joueurs plus aguerris et exemplaires.

L'investissement depuis plusieurs années sur la structure jeunes commence à porter ses fruits et l'ensemble du club est persuadé que ce n'est qu'un début.

Au niveau de l'encadrement, Sébastien Dalmont, assisté de Jean-Paul Cordeau a succédé à Ludovic Hijano après 3 saisons pleines couronnées par une montée ; le duo Victor Dasilva / Christophe Laveissière qui a réalisé des prouesses avec les U18 pendant plusieurs années a choisi d'intégrer le staff séniors cette année.

Au niveau école de foot, Nicolas Montimart poursuit son aventure avec des effectifs qui ne cessent de se développer. Toutes les catégories sont représentées sauf les U18, catégorie qui sera de nouveau présente la saison prochaine. La labellisation de cette école de foot par la Fédération Française de Football via le District du Cantal acquise il y a quelques années est un gage de qualité.

Les communes de Saint-Simon et de Velzic nous permettent d'évoluer dans d'excellentes conditions avec des installations de premier plan.

Conscient que le Jordanne FC est un acteur important de la vie de la vallée, le club s'efforce d'organiser des manifestations extra sportives :

Décembre 2013 : arbre de Noël de l'école de foot avec un repas ouvert à tous.

Décembre 2013 : vente de calendriers sur la vallée de la Jordanne.

19 Janvier 2014 : matinée tripes à la salle polyvalente de Saint-Simon.

12 avril 2014 : un évènement hors du commun à la salle polyvalente de Velzic...

14 juin 2014 : assemblée générale du club.

Le club est une équipe composée bien évidemment de joueurs et de dirigeants, mais également de supporters et de partenaires sans qui rien ne serait possible. Un grand merci à tous et c'est ensemble que nous pourrions atteindre les sommets.

Toute personne souhaitant intégrer le club peut contacter le 06 40 22 16 83.



Amicale de Pétanque de Saint-Simon

Le nombre des licenciés reste stable par rapport à 2012. Le club compte 43 adhérents dont 10 féminines et 6 jeunes.

Tous les championnats départementaux ont vu une excellente participation de Saint-Simon. On notera en particulier en tête à tête masculin, David BADUEL perd en 32^{ème}, Roger MATRAT perd en 8^{ème}, et Mickaël DE LACRUZ perd en 1/4 de finale.

En championnat départemental Jeunes, mentionnons la belle performance de Mathilde FELGINES, en Junior, et de Dylan LEYMARIE en cadet.

Dans toutes les compétitions, Mathilde fait des "perfs", elle rejoindra en 2014 la catégorie senior.

En championnats par équipes de clubs, où Saint-Simon s'engage chaque année en masculin comme en féminin, l'équipe "Honneur" descend en "Promotion". L'équipe féminine est vice-championne du Cantal, et monte en Régional. L'équipe masculine du championnat régional descend a priori en départemental (en attente de confirmation). En catégorie 55 ans et +, l'équipe a participé à toutes les journées.

Nous remercions Laurent RAOUX et Jeannette qui, au cours des journées où nous avons reçu les différentes équipes des championnats par équipes de clubs, ont répondu présents avec bonne humeur et beaucoup de saveurs à l'image de leur cuisine. Les joueurs ne me démentiront pas.

Les concours internes : ils n'ont pas attiré autant de monde que d'habitude, le mauvais temps subi jusqu'en fin juin, une légère démotivation des joueurs, il faudra trouver des solutions pour faire revenir les participants en nombre. Malgré cela, l'ambiance chaleureuse et familiale est toujours de mise.

Après l'espoir d'avoir un vrai local digne de ce nom, relégué aux oubliettes à cause d'une nouvelle loi sur les zones inondables, tous nos regards se portent maintenant sur l'aménagement des terrains qui pourraient nous permettre d'organiser des rencontres un peu plus importantes et faire vivre la pétanque à Saint-Simon sur un autre niveau. Bonne nouvelle, les travaux devraient commencer très vite.

Nous souhaitons remotiver les adhérents pour qu'ils continuent à avoir "l'envie". Nous voulons redynamiser le club. Nous continuerons à soutenir les adhérents lors des différents championnats. Sachant pouvoir compter sur tout le monde, nous souhaitons que 2014 soit une belle année pleine de joie et de résultats.



Mathilde et Dylan_9 mai 2013

Groupe salle



CDC féminin Mauriac-St Simon

Racing Club Saint-Simon

LE RUGBY SE PORTE BIEN SUR LES BORDS DE LA JORDANNE

Le Racing Club de Saint Simon cher aux présidents Michel Djilali et Pierre Salles démontre une vitalité débordante avec un nombre de licenciés en constante augmentation.

En effet à ce jour avec 71 seniors, 22 juniors, 18 cadets, 92 licenciés école de rugby, 50 dirigeants et cette année une section féminine qui a vu le jour et qui compte 15 licenciées en rugby loisir, le club de Saint-Simon occupe une place prépondérante dans le rugby Cantalien.

Un nouveau titre pour les seniors

L'équipe réserve a conquis un nouveau titre de champion du Limousin en s'imposant en finale au stadium de Brive face à son homologue d'Uzerche. En championnat de France les protégés du duo Philippe Salles et Ludo Monier ont chuté face au futur champion de France Rieumes.

L'équipe fanion dans une poule régionale où figuraient seulement 8 équipes a raté la qualification pour le championnat de France, lors du match de barrage les joueurs de Marc Brasquies et Jérôme Barbet se sont inclinés face aux Corrèziens d'Uzerche qui ont ensuite atteint les quart de finale de la compétition nationale. Cette saison avec un groupe très jeune les Noir et Blanc devraient pouvoir jouer les premiers rôles dans leur championnat respectif.

En fin de saison à l'initiative de l'amicale des joueurs de la vallée et sous la conduite du talonneur espagnol local le groupe senior a participé durant 3 journées au tournoi de beach rugby à Barcelone.

Les cadets chutent en finale régionale

Les juniors managés par Frank Sabas, Jean Marc Ravel et Philippe Mourgues, malgré un effectif conséquent (27 licences) ont effectué un parcours en demi teinte.

La satisfaction a été apportée par les cadets locaux entraînés par Benoît Doucet, Pierre Jean Caillac et Cédric labro qui ont disputé la finale régionale face à l'entente Argentat – Saint-Privat sur le stade de Saint-Junien.

Bons résultats de l'école de rugby.

L'école de rugby des présidents Bernard Estabel et Christophe Lafon a obtenu de bons résultats dans les différents tournois auxquels elle a participé. Le traditionnel tournoi des « ptits Blacks » avec le participation de 700 enfants sur les installations du Pontail a encore cette année connu un vif succès et une organisation sans faille. Les jeunes pousses du club ont assisté à un match du Top 14 à Montpellier et en juin ont visité la capitale en participant au tournoi du RCH Val de Seine.



Nouveau bouclier pour l'équipe B sacrée championne du Limousin à Brive

Autour du Pontail

Record d'affluence pour le Trail'tout avec 200 coureurs qui ont participé aux deux parcours proposés de 14 et 20 kilomètres et 220 marcheurs qui ont effectué la randonnée avant de se retrouver autour du succulent chou farci.

Retrouvailles pour les juniors champions de France 2003, 10 ans après ils ont quasiment tous répondu présents pour passer une belle journée et se remémorer cette fabuleuse aventure.

Site internet : <http://www.rcstsimon.fr>



Le rugby se conjugue désormais au féminin à Saint Simon

Le fidèle public du Pontail toujours présent pour soutenir ses couleurs



Donneurs de Sang bénévoles d'Aurillac et sa région

Dates des prochaines collectes prévues en 2014 à la salle polyvalente de SAINT-SIMON :

Mercredi 5 février : 16h30 – 19h00

Mercredi 26 juin : 16h30 – 19h00

Mercredi 8 octobre : 16h30 – 19h00

Merci de votre soutien.



Associations et clubs (suite)

Association Gymnastique Volontaire

Les cours ont repris depuis la mi-septembre, ils se déroulent à la salle polyvalente le lundi de 18h45 à 19h45 et le jeudi de 20h à 21h.

Notre monitrice diplômée Marie Onno nous propose des cours variés avec échauffement, abdos, fessiers, renforcement musculaire, étirements, steps et, depuis peu, initiation à la zumba.

Cette année, le bureau a été renouvelé :

Présidente : Geneviève Fabre.

Trésorière : Martine Debladis.

Secrétaire : Christine Pradier.

Vous pouvez encore nous rejoindre.

Pour tous renseignements (0471471091 /
0471471322 / 0954380780)



FNACA : Anciens combattants

51 ans après la fin des hostilités en Algérie, le Cessez-le-Feu du 19 mars 1962 a enfin été reconnu date anniversaire officielle par l'Etat, ce que les Combattants de Saint-Simon ont commémoré avec une satisfaction toute particulière.

En 2013 ont eu lieu les trois cérémonies officielles : 19 mars - 8 mai - 11 novembre.

L'association a vu l'arrivée d'un nouvel adhérent.

La sortie annuelle a eu lieu le 15 juin en Aveyron : Visite des grottes de Foissac et de Capdenac-Le-Haut, un des plus beaux villages de France, repas à Asprières (une adresse à retenir).

Le repas traditionnel du 11 novembre a eu lieu à l'Auberge des Deux Ponts chez notre ami Laurent RAOUX

A tous et à toutes nous souhaitons une bonne Année 2014.

Rire avec Anthony

28

Durant l'année 2013, l'association "Rire avec Anthony" a effectué plusieurs devis concernant l'aménagement du véhicule et de la salle de bain. Les travaux se réaliseront dans le courant de l'année 2014.

Merci à tous pour votre aide. Les membres de l'association vous souhaitent une excellente année 2014.

Naissances (à Aurillac)

Justine, Marguerite CALMELS -

Saint-Jean de Dône - 14 juillet

Chloé et Jeanne LAYBROS

Rue Pierre Moussarie - 17 juillet

Eloïse, Justine BAGE - Route du Puy Mary - 1^{er} aout

Aliénor, Romane TERRADE -

Rue des Terres Blanches - 11 octobre

Augustin GASQUET - Place de l'Eglise - 16 octobre

Leyna SEBTI - Route du Puy Mary - 17 novembre

Juliette, Manon VELLE -

Saint-Jean-de-Dône - 23 décembre

Lorcàn, Gilbert, Christian ROQUES

Lestrade - 29 décembre

Félicitations aux heureux parents

Mariages

Florine MEYER et Sébastien CUMINGE - 1^{er} juin

Julie MOREL et Florent FOURNIER - 1^{er} juin

Caroline RIGA et Jean-Guillaume FABRE - 6 juillet

Olivia JALENQUE COLINET DE LABEAU et

Nicolas NGO - 2 août

Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès

Germaine DANDURAND née LATIERE

Beillac - 10 Janvier à AURILLAC

Germaine SOLIGNAC née RAVOUX

Route du Puy Mary - 30 janvier à AURILLAC

Antoinette MURATET née DELPUECH

24 septembre à AURILLAC

Denis MEALLET

Saint-Jean-de-Dône - 29 septembre à AURILLAC

Guy JONQUIERE

Route de l'Estive - 8 octobre à AURILLAC

Joséphine BADUEL née TRENTIN

20 octobre à AURILLAC

Eliane TOURRETTE née VIGIER

Route de l'Estive - 12 novembre à VIC-SUR-CERE

Condoléances aux familles endeuillées.

Nouveaux habitants

Arrivés en 2012

Jean-Louis et Sylvie LAVEISSIERE - Oyez

Daniel et Corinne CAÏANO et leurs enfants - Beillac

Arrivés en 2013

Delphine BEDEL et ses enfants

Rue du Moulin

Abdel Ali et Corinne BELKADI et leur bébé

Rue des Terres Blanches

Cédric BOYER et Manon ROUANNE

Rue des Terres Blanches

Sonia CHEVALIER et sa fille

Rue des Terres Blanches

Robert DELRIEU

Saint-Jean-De-Dône

Etienne GASQUET et Estelle BATAILLER et leur fils

Place de l'Eglise

Nicolas LEYRIT et Emilie DA SILVA et leur fille

Rue des Terres Blanches

Jacques NERVE - Route de l'Estive

Sandrine PARET et ses enfants

Rue Pierre Moussarie

Olivier RIBES - Saint-Jean-De-Dône

Vincent VIDAL et Marie SOLAQUES et leur fille

Route des Volcans - Beillac

Lionel et Céline GAILLARD et leurs enfants - Beillac

Benoît TERRADE et Marion FOURNIER et leur fille

Rue des Terres Blanches

Patrick et Nicole LAVIGNE et leurs enfants

Rue Suzanne Robaglia

Grégoire et Lucie SAINTENAC - Rue de la Gaudie

Suzanne MAYENOBE - Rue Suzanne Robaglia

Guy et Josiane PUECHAVIE - Route de l'Estive

Ludovic LAYBRO - Chemin de la Gaudie

Famille SERVY - Cité Pierre Moussarie

Evelyne et Cédric RIGAL et leurs enfants - Rouffiac

Famille BOUSQUET-LAJARRIGE - Promenade Gerbert

Véronique LE MARC et son fils - Lestrade

Matthieu TEULIER et Stéphanie BLANC - Lestrade

Guy MARTRES - Beillac

Georges et Mireille CONRIE - Chemin de Poutchou

Rémi LAVEISSIERE - Beillac

Horaires de la mairie :

- Lundi : de 13 h à 16 h
- Mardi et jeudi : de 10 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h
 - Mercredi et vendredi : de 10 h 30 à 12 h
 - Samedi : de 9 h à 12 h

Permanence du Maire et des Adjointes

Chaque samedi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous

Ramassage des ordures ménagères

Une collecte par semaine chaque mercredi
2 collectes par semaine, durant les mois de juillet et août : le mercredi et samedi

Ramassage des objets encombrants

Seront ramassés **uniquement** les ferrailles, objets métalliques, vieux appareils ménagers.

Tout dépôt non conforme ne sera pas ramassé.

Dates à retenir pour l'année 2014 :

mardi 8 avril - mardi 7 octobre

Ramassage des DÉCHETS VERTS

Déchets groupés en fagots attachés, et débris de jardin en sac ou cartons.

Tout dépôt non conforme ne sera pas ramassé.

Dates à retenir pour l'année 2014 :

mardi 24 juin - mardi 5 août - mardi 16 septembre

Rappel

Période d'interdiction des feux de jardin : de 21 juin au 22 septembre

Déchetteries

Horaires d'ouverture :

Déchetterie de l'Yser (Aurillac) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30

Déchetterie des "4 Chemins" (Naucelles) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30

Recensement militaire

Les jeunes (filles et garçons) domiciliés à Saint-Simon ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie dans le mois qui suit leur 16^e anniversaire. Se présenter à la mairie muni du livret de famille des parents. Une attestation de recensement leur sera délivrée, ce document leur sera demandé pour les inscriptions à divers examens, concours ou permis de conduire.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Il est rappelé que les personnes nouvelles domiciliées sur la commune ou celles qui auront atteint l'âge électoral au 28 février 2015 peuvent se faire inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre 2014 sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Coordonnées de la mairie

Mairie de SAINT-SIMON – 6 place de l'Église – 15130 SAINT-SIMON - mairiestsimon@wanadoo.fr

Tél : 04 71 47 10 10 – Fax : 04 71 47 14 21

Site Internet : www.saintsimon15.fr

Ecole primaire : 04 71 47 12 28 - Ecole maternelle : 04 71 47 11 70 - Cantine : 04 71 47 14 32

Numéros utiles !

Communauté d'Agglomération : 04 71 46 86 30

Service de l'eau : 04 71 46 48 50 - Urgence eau : 04 71 46 48 60

Permanence Assainissement non collectif : 04 71 46 86 31

Centre de Loisirs SIVOM : 04 71 47 14 03

Entreprise E.A.T.P.

- Travaux publics et privés •
 - Route •
 - Terrassements •
 - Assainissements •
- Revêtements Bitumeux •

16, rue de Boudieu
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 63 50 31
Fax : 04 71 64 65 80

Dominique LAIR

Menuiserie Décoration

15130 ARPAJON/CERE

Tél. 04 71 63 53 96



22, r Sistrières
15000 AURILLAC

Tél. 04 71 63 62 59

Fax : 04 71 64 13 82

sarl
Michel DJILALI
et Fils

COUVERTURE ZINGUERIE BARDAGE ZINC

21, rue des Tilleuls
Espinat - 15130 YTRAC

Tél. 04 71 48 89 85
Port. 06 07 30 71 48



- TRAVAUX PUBLICS
- CANALISATIONS
- LOCATIONS
- TRANSPORTS

Christophe COSTES
06 07 46 33 87

Z.A. les 4 Chemins - 15250 NAUCELLES
Tél. 04 71 43 25 26
Fax : 04 71 43 25 43

VENTE NEUF ET OCCASION
REPARATION TOUTES MARQUES

GARAGE

Raymond DELRIEU



DÉPANNAGE 24 h sur 24

ST-CIRGUES DE JORDANNE

04 71 47 92 82



SA-TPA

Société Anonyme de Travaux Publics et Agricoles

Terrassement, canalisation,
assainissement,
clôture, fosse à lisier,
travaux forestiers, transport...

Tél. 04 71 47 35 25

Fax 04 71 47 28 12

Port. N. Fayon 06 07 23 50 71

Mail : cadac.tpa@wanadoo.fr

7, rue de Las Plagnes
15250 REILHAC



Toujours là pour moi.

ASSURANCES

SERVICES
BANCAIRES

ÉPARGNE

www.groupama.fr

Kubota

PUISSANCE • COMPACTÉ • FIABILITÉ
Polyvalent par nature



COMPACTÉ • PUISSANCE • MANIABILITÉ
Efficace par nature



Cantal Loisirs

Expert en Matériel de Jardin

35, av. G. Pompidou
AURILLAC

Tél. 04 71 64 99 00

www.cantal-loisirs.fr



